

## **REUNION DU 29 SEPTEMBRE 2014**

L'an deux mille quatorze, le Vingt-Neuf du mois de SEPTEMBRE,  
le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de *Mme DELONG*, Maire

**PRESENTS** : *MM. LE BARO S, ALLUÉ C, ROUSSEAU Y, ARNAUD N, LABIT D, LUDDECKE M, TREJAUT K.*

**EXCUSES** : *DUBRANA S, DA ROS B, PALLARUELO-ROLLAND K,*

*Madame DUBRANA donne procuration à Monsieur LABIT*

*Madame PALLARUELO-ROLLAND donne procuration à Madame TREJAUT*

**SECRETAIRE DE SEANCE** : *LE BARO Serge*

### **DELIBERATION SDEEG**

Madame le Maire donne lecture d'une délibération relative au reversement par le SDEEG de la taxe communale d'électricité.

Madame le Maire précise que cette taxe s'élève à environ 8.000 €

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

### **AVENANT LOGEMENT**

Le conseil doit délibérer sur un avenant aux travaux de plâtrerie du logement A. Le montant de cet avenant s'élève à 4.467, 20 € est du à un mauvais métrage de l'architecte.

Le conseil municipal vote à l'unanimité cet avenant.

### **JOURNAL COMMUNAL**

Madame TREJAUT demande une plus grande concertation entre les membres de la communication avant l'édition du journal.

### **PERSONNEL COMMUNAL**

Avancement de grade de Madame SERET, sur proposition du Centre de Gestion. Madame SERET passe Adjoint Administratif de 1<sup>ère</sup> Classe.

Le conseil municipal délibère et accepte cet avancement.

Madame le Maire propose le versement d'indemnités aux agents communaux. Le montant sera de 600 € pour 35 heures de travail et sera calculé au prorata des heures de travail pour les agents à temps non complet. Le minimum du montant de l'indemnité sera de 300 €.

## **REUNION DU 29 SEPTEMBRE 2014**

L'an deux mille quatorze, le Vingt-Neuf du mois de SEPTEMBRE,  
le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de *Mme DELONG*, Maire

**PRESENTS** : *MM. LE BARO S, ALLUÉ C, ROUSSEAU Y, ARNAUD N, LABIT D, LUDDECKE M, TREJAUT K.*

**EXCUSES** : *DUBRANA S, DA ROS B, PALLARUELO-ROLLAND K,*

*Madame DUBRANA donne procuration à Monsieur LABIT*

*Madame PALLARUELO-ROLLAND donne procuration à Madame TREJAUT*

**SECRETAIRE DE SEANCE** : *LE BARO Serge*

Détail des indemnités : 600 € Liliane  
300 € : Rose, Myriam, Christianne et Anita  
343 € Denis  
497 € Evelyne  
514 € Marjorie

### **DEVIS PLATE FORME ORDURES MENAGERES**

Le conseil accepte et autorise Madame le Maire à signer le devis de Monsieur CONDOU pour bâtir la plateforme pour un montant de 1705,20 € TTC

### **ACHAT DE PANNEAUX POUR LE STATIONNEMENT SUR LA PLACE**

A la demande des élus du RPI et surs les conseils du SISS, il a été décidé d'installer des panneaux de stationnement afin de sécuriser la place au moment de la sortie de l'école et de l'arrivée et du départ du bus. Le montant de cet achat s'élève à 1428,18 € H.T.

Les panneaux ont été mis en place par l'agent technique.

### **ECLAIRAGE PUBLIC**

Madame le Maire a constaté la panne de deux lampadaires à l'entrée Ouest du Bourg. Le SDEEG, chargé de la réparation n'a pu l'effectuer. Il y a nécessité de changer les sources lumineuses.

Madame le Maire présente un devis de 5140,39 HT. Le conseil donne l'autorisation de le signer et de demander l'obtention d'une subvention pour ces travaux d'un montant de 1028,08 €.

### **DEMANDE DES ADMINISTRES**

Demande de Monsieur GARREAU pour occuper le nouveau logement. Il lui sera demandé par courrier de se renseigner auprès du SIPHEM pour voir s'il correspond aux critères d'attribution.

Demande de Madame BURON pour l'obtention d'une subvention pour la mise aux normes de l'assainissement. Cette demande sera transmise au Syndicat des Eaux de Caudrot.

## **REUNION DU 29 SEPTEMBRE 2014**

L'an deux mille quatorze, le Vingt-Neuf du mois de SEPTEMBRE,  
le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de *Mme DELONG*, Maire

**PRESENTS** : *MM. LE BARO S, ALLUÉ C, ROUSSEAU Y, ARNAUD N, LABIT D, LUDDECKE M, TREJAUT K.*

**EXCUSES** : *DUBRANA S, DA ROS B, PALLARUELO-ROLLAND K,*

*Madame DUBRANA donne procuration à Monsieur LABIT*

*Madame PALLARUELO-ROLLAND donne procuration à Madame TREJAUT*

**SECRETAIRE DE SEANCE** : *LE BARO Serge*

### **Ouverture de la Bibliothèque**

La bibliothèque sera ouverte le Jeudi au lieu du Vendredi en raison des Nouvelles Activités Péricolaires (NAP) et à la demande des enseignantes.

Une nouvelle bibliothécaire bénévole fait partie de l'équipe. Il s'agit de Madame Jeannette FOURQUET.

### **INFOS DIVERSES**

- Un devis sera demandé pour installer une rampe au niveau des marches de l'église.
- Le lam)padair est installé au Petit Pey sur la CD 123 pour assurer la sécurité des enfants.
- Le Centre routier a donné un avis négatif pour l'installation des radars sur les panneaux d'agglomération
- Madame TREJAUT demande que les élus soient concertés avant de fixer les dates de réunion.
- Madame ALLUÉ fait la présentation du garage INSERMECA, garage qui pratique des prix plus bas pour les personnes en difficulté
- Madame LUDDECKE informe le conseil municipal d'un dispositif anti calcaire au niveau du château d'eau au mois de Décembre.

**L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 20 H 45**